

Collectif des Délégués du Personnel et des Bureaux Régionaux du SYNAPAUC

Point de Presse du 17 Septembre 2025

Introduction : L'appel d'un corps oublié

Chers journalistes, chers représentants de la presse nationale et internationale,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions du fond du cœur d'être ici, en ce jour crucial. Votre présence est un signe que nos préoccupations, celles du **Collectif des Délégués du Personnel et des Bureaux régionaux du SYNAPAUC**, ne sont pas une simple affaire interne, mais un sujet d'intérêt national. Nous sommes les **personnels d'appui des Universités d'État du Cameroun**. Nous sommes les visages de l'administration, les mains qui entretiennent les campus, les techniciens qui font fonctionner les laboratoires. Nous sommes le cœur battant de ces institutions. Sans nous, le savoir ne circule pas, l'administration s'arrête, et l'excellence académique dont nous sommes si fiers ne serait qu'un rêve lointain.

Aujourd'hui, nous nous tenons devant vous, non pas comme des grévistes, mais comme des serviteurs de l'État qui se sentent oubliés. Depuis de trop nombreuses années, nos vies et nos carrières sont minées par des injustices qui ne peuvent plus durer. Nous avons attendu, nous avons patienté, nous avons utilisé tous les canaux officiels, mais la situation ne s'est pas améliorée. C'est pourquoi, nous lançons un appel solennel et respectueux à la plus haute autorité de la nation, **Son Excellence Monsieur le Président de la République**. Nous sommes ici pour interpeller, pour alerter, et pour exiger que nos droits légitimes soient enfin respectés. Notre propos s'articule autour de **4 axes majeurs**.

Axe 1 : La dette morale, le rappel de la revalorisation du SMIG de 2014

Mesdames et Messieurs, parlons d'abord d'une injustice qui dure depuis près de quinze ans. C'était en 2014, le Président de la République, **dans sa vision de justice sociale**, avait ordonné l'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, le **SMIG**. Ce fut une nouvelle accueillie avec espoir par tous les travailleurs. Une décision qui devait améliorer le quotidien des plus modestes.

Pour les personnels d'appui des universités, cette décision devait se traduire par un réajustement de nos salaires. Mais quinze ans plus tard, si ce réajustement a été effectué à partir de février 2021, les **rappels consécutifs à cette revalorisation** n'ont jamais été payés. Laissez-moi vous donner une idée de ce que cela représente. Pour un travailleur, cela signifie des milliers, voire des millions de francs CFA d'arriérés accumulés. C'est une maison qui n'a pas été construite, des enfants qui n'ont pas eu accès à de meilleures études, des projets de vie qui sont restés dans les cartons.

Cette somme, Monsieur le Président, est une **dette de l'Etat envers son personnel**. En pensant à de nombreux collègues qui ne sont plus de ce monde et dont l'Etat doit toujours de l'argent tandis que leurs progénitures croupissent dans la misère, à ces retraités parfois souffrants qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts et qui caressent l'espoir que votre action humaniste leur sauve la mise, **nous vous lançons bien plus qu'un cri de cœur**. Ce n'est pas une faveur que nous demandons, c'est un droit acquis, inscrit dans les textes. **Les documents que nous avons déposé auprès des autorités compétentes détaillent l'ampleur de cette dette**. Nous demandons sa liquidation immédiate, pour que justice soit enfin rendue à ceux qui servent la nation avec honneur.

Axe 2 : La nouvelle grille salariale, une urgence vitale

La deuxième injustice est d'une brûlante actualité. Si nous avons un pied dans le passé avec les arriérés du SMIG de 2014, notre autre pied est dans le présent avec la nécessité d'une **nouvelle grille salariale**. Le coût de la vie au Cameroun a considérablement augmenté. Chaque jour, les prix des denrées de base grimpent, et nos salaires, eux, stagnent, basés sur une grille salariale obsolète.

Nous savons qu'une **nouvelle grille salariale consensuelle**, alignée sur le SMIG de 2023, a été validée par le **Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale**. Cette validation est un signe que les autorités sont conscientes de la situation. Alors, qu'est-ce qui bloque son application ? Pourquoi cette grille qui doit nous permettre de vivre dignement n'est-elle pas encore mise en œuvre ?

Un travailleur mal payé est un travailleur démotivé. Un travailleur qui ne peut pas subvenir aux besoins de sa famille est un travailleur en souffrance. Mettre en œuvre cette nouvelle grille salariale, c'est bien plus qu'une simple augmentation. C'est un investissement dans la qualité du service public, c'est la reconnaissance du travail de ceux qui assurent la propreté, la sécurité, et le bon fonctionnement de nos campus.

Axe 3 : Le profil de carrière, l'enfant oublié

Au-delà des questions financières, il y a la question de la dignité professionnelle. Le troisième point de notre plaidoyer concerne le **profil de carrière**. Pour le personnel d'appui des universités d'État, il n'y a pas de chemin clair. Nous sommes comme des marins sur un océan sans carte, sans boussole.

C'est **l'enfant oublié des promesses du Chef de l'État** vis-à-vis du personnel d'Appui des Universités d'Etat du Cameroun. Alors que d'autres corps de métier bénéficient de perspectives d'évolution, nous sommes laissés pour compte. Un agent peut passer des années dans le même poste, sans perspective d'avancement, sans reconnaissance de son ancienneté, de ses formations ou de son dévouement.

C'est psychologiquement difficile. C'est une source de frustration qui peut étouffer les meilleures volontés. Nous demandons donc la mise en place d'un profil de carrière clair et équitable, dont une ébauche très avancée se trouve déjà dans les services de la tutelle. Nous voulons un système qui nous permette de progresser, qui récompense le mérite et l'expérience, et qui nous donne un sentiment d'appartenance et de reconnaissance.

Axe 4 : Le retrait des professeurs et instituteurs, une question d'équité

Le dernier point, non des moindres, concerne une situation qui nous rend particulièrement amers. Nous avons constaté l'affectation de **professeurs de lycée et d'instituteurs** sur des postes qui sont traditionnellement dévolus au personnel d'appui des universités.

C'est un non-sens administratif et une injustice pour tous. D'une part, les lycées et les collèges, qui ont un besoin criant de ces enseignants, sont privés de leurs compétences. D'autre part, nous, les personnels d'appui, voyons nos propres perspectives de carrière entravées par des personnes qui ne sont pas de notre corps de métier. Nous demandons, avec tout le respect que nous devons à ces enseignants, le **retrait de ces personnels**. Nous voulons que chaque corps de métier puisse occuper la place qui lui revient, pour le bien-être de tous et l'efficacité du service public.

Conclusion : Un appel à la justice et à la dignité

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Nous vous avons exposé les quatre axes majeurs de nos revendications :

1. Le paiement des rappels du **SMIG de 2014**.
2. La mise en œuvre immédiate de la **nouvelle grille salariale**.
3. L'établissement d'un **profil de carrière** juste et équitable.
4. Le retrait des **professeurs de lycée et des instituteurs** de nos postes.

Nous lançons un appel solennel au **Chef de l'État**. Nous sommes de loyaux serviteurs. Nous aimons notre pays et nos universités. Nous ne demandons rien d'extraordinaire, seulement le respect de nos droits, la justice et la dignité. Il est temps de mettre fin à cette longue attente, à ces années d'incertitude.

Nous croyons en un Cameroun où le travail de chacun est valorisé. **Nous sommes prêts au dialogue, mais nous ne pouvons plus reculer**. L'avenir de nos familles et de nos carrières en dépend.

Nous vous remercions pour votre attention.